

Ici on agit!

« Il faut exiger ensemble une prise en charge des problèmes »

Philosophe, enseignant-chercheur, Alexandre Monnin est le chantre d'un courant de pensée qui prône la redirection écologique. Une « ligne de crête » selon laquelle nous accepterions collectivement d'assumer les productions essentielles et leurs conséquences, et de renoncer aux autres.

Vous intervenez à l'événement Ici on agit, sur le thème d'une agriculture respectueuse pour une alimentation saine. Entre-t-elle dans le champ de ce concept de redirection écologique que vous avez développé?

« La question aujourd'hui n'est pas de tout arrêter. À 8 milliards d'individus, on ne le peut tout simplement pas. Et si on est arrivé à 8 milliards, c'est notamment parce qu'il y a eu des avancées technologiques qui l'ont permis dans le domaine de l'agriculture, comme les engrais azotés. Or, ils posent problème pour les sols. On voudrait ne plus les utiliser et on ne sait pas vraiment faire sans. L'idée est de trouver une ligne de crête, permettant d'aller vers une agriculture viable en réfléchissant à ce que l'on fait des énergies fossiles, des métaux utilisés dans la mécanisation dont on sait que les ressources vont s'épuiser, des déchets générés. »

Cette redirection est faite de choix et de renoncements, avez-vous vraiment le sentiment que, collectivement, nous en prenons le chemin? Les États, dont celui de la France, ont marqué un très net recul dans leurs politiques environnementales...

« On vit effectivement un réel "backlash" (un contre-coup) écologique, en retour d'une prise en compte accrue de ces questions. Quand on regarde le budget du gouvernement Barnier et ses coups



Alexandre Monnin, philosophe, enseignant-chercheur. Photo fournie/Dorian Prost

de rabot budgétaires, notamment dans le domaine de l'environnement... Et dans le même temps, des prises de décision locales pour fermer des remontées mécaniques. On peut se demander à quel point l'élastique peut être tendu entre ces prises de position politiques au niveau national et des démarches locales à l'inverse, parce que la réalité fait irruption dans la vie des gens. »

La redirection écologique est-elle une manière modérée et donc plus facilement acceptable d'aborder le sujet? Comme un entre-deux entre ne rien faire et la radicalité?

« La redirection écologique n'est pas modérée. Elle est même radicale dans le sens où elle va au fond des choses,

mais sans surenchère verbale. Ce sont des sujets sensibles, difficiles, l'un des enjeux est de faire preuve de tact. La redirection écologique propose de partir des attachements des personnes, les comprendre finement, y compris ceux qui sont rétifs à l'écologie. »

Le but étant ensuite d'agir démocratiquement, en associant les gens. Sans être naïf de ce qui se joue, au niveau idéologique de manière plus large. Par exemple, dans les oppositions nées autour du lac artificiel de Caussade créé par des agriculteurs. Il faut voir derrière qu'il y a des dizaines d'années, on leur a dit qu'ils étaient des ploucs, qu'on allait les moderniser. Et maintenant, on leur renvoie qu'ils sont modernes et que c'est dégueulasse. Ils le vivent

comme une forme de trahison perpétuelle, et ça se comprend. »

Parmi les « communs négatifs », ces héritages de déchets et pollutions, il en est un, devenu très prégnant localement, celui de la pollution aux perfluorés dans le Sud lyonnais. Vous parlez notamment du fait de penser leur prise en main, leur traitement de manière collective. Comment?

« J'ai eu l'occasion d'aller dans le Sud lyonnais, la Vallée de la chimie. On parle là d'une pollution invisible. Or, parmi les habitants rencontrés, il y avait cette impression que la qualité environnementale s'était améliorée ces dernières années, que la présence d'usines avait permis de fré-

« On ne peut pas se contenter d'une attaque directe contre les entreprises »

Alexandre Monnin, philosophe, enseignant-chercheur

ner l'expansion de la métropole, l'urbanisation. Il y a des espaces verts, certes artificiels mais bien présents. »

On ne peut pas se contenter d'une attaque directe contre les entreprises, il faut par exemple impliquer les syndicats de salariés, sous peine qu'ils se rangent au côté du patronat. Élargir le cercle des acteurs, y compris à l'intérieur des entreprises, pour exiger ensemble une prise en charge des problèmes. Il existe d'ailleurs des outils, comme le Radar développé par l'Ugict CGT, qui permet aux travailleurs d'interpeller leur direction sur la prise en compte écologique et des limites planétaires dans la conduite de l'entreprise et des conditions de travail. »

Des associations, des collectifs, des habitants demandent l'application du pollueur-payeur, est-ce la solution?

« Si cela se réduit à un droit à polluer, ce n'est pas une solution. Les entreprises qui peuvent se le permettre paieront les amendes et cela sera inopérant. La logique de réparation fait davantage sens, elle vient réparer le passé mais on doit tout de même penser l'avenir. Il y a des communs négatifs dont on ne peut se passer. Il faut les assumer et les penser en conséquence : accepter par exemple de ne plus avoir d'habitations à proximité de certaines activités. Et non pas les envoyer chez d'autres... »

● **Propos recueillis par Émilie Charrel**